

Préparer sa retraite
et hériter d'un
parti. Entrevue
avec le chef du
Bloc, **Rhéal Fortin**

Page A 2



Transport La plaie du harcèlement Page B 5

Société
Ces râleurs
incompris...

Page A 5



www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVII N° 13

LE DEVOIR, LE LUNDI 25 JANVIER 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

De l'argent vert pour un géant pétrolier

Suncor se voit attribuer
1,7 million dans le
cadre d'un programme
visant à réduire
les émissions de GES

ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement Couillard a accordé récemment une subvention de 1,7 million de dollars au géant pétrolier albertain Suncor, un important exploitant de pétrole des sables bitumineux qui fait aussi la promotion des projets de pipelines. Les fonds publics ont été octroyés dans le cadre du programme EcoPerformance, mis sur pied afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre au Québec.

Selon ce qu'a constaté *Le Devoir*, le gouvernement du Québec a accordé précisément 1 700 376 \$ à Produits Suncor Énergie, entité québécoise de la multinationale spécialisée dans l'exploitation, mais aussi le raffinage et la distribution de produits pétroliers.

Tout comme pour les autres annonces gouvernementales des derniers mois liées au programme EcoPerformance, l'octroi de cette subvention publique a été divulgué par voie de communiqué. Le communiqué, publié le vendredi 15 janvier, est passé totalement inaperçu.

En tout, cinq entreprises «de la région de Montréal» ont reçu à cette occasion un total de 2,2 millions de dollars, peut-on lire dans le communiqué diffusé par le ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal, Robert Poëti, ainsi que le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, Pierre Arcand.

VOIR PAGE A 8 : SUNCOR

FERRANDEZ NE BRIGUERA PAS LA MAIRIE DE MONTRÉAL



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Projet Montréal est en quête d'un chef pour tenter de déloger Denis Coderre lors des élections municipales de 2017. En annonçant dimanche qu'il renonçait à briguer lui-même la chefferie de Projet Montréal, Luc Ferrandez a invité de nouveaux candidats à sauter dans l'arène. **Page A 3**

Loto-Québec se lance dans le pari politique

Les Québécois pourront
miser sur l'issue de l'élection
présidentielle américaine

PHILIPPE ORFALI

Qui, des candidats démocrates et républicains, succédera à Barack Obama à la tête des États-Unis? Les paris sont ouverts. Littéralement. Loto-Québec permettra dès lundi de miser sur l'issue de l'élection présidentielle américaine, a appris *Le Devoir*. Une première.

Les fervents de politique américaine auront l'occasion de parier sur les résultats de l'élection du 8 novembre 2016 à partir de 10 h lundi, comme les amateurs de sport peuvent le faire depuis de nombreuses années en ce qui a trait aux scores des matchs de hockey ou de football, par exemple.

Il s'agit là d'une toute première incursion dans le monde du pari politique pour la société d'État québécoise, confirme son porte-parole Patrice Lavoie. «On tente d'organiser des paris sur ce qui intéresse les gens, sur ce qui fait l'actualité. La politique américaine est sur les lèvres de tout le monde actuellement», fait-il valoir.

Si la vaste majorité des paris offerts par Loto-Québec en ligne ou en magasin concernent le sport, d'autres paris non sportifs ont fait leur apparition au cours des dernières années. Loto-Québec a fait son entrée dans les paris non sportifs pour la première fois en 2013, en se tournant vers la culture et le divertissement afin d'attirer une nouvelle clientèle. Les Oscar, les prix Grammy de même que les galas de l'ADISQ et des Olivier ont tour à tour donné lieu à des paris. Ce fut également le cas de l'émission de télé-réalité *La voix*, en 2013 et en 2014. Les paris, qui représentaient actuellement 3,5 % des recettes de loteries, ont connu une croissance de 16 % pour les trois premiers trimestres de 2015-2016 comparativement à la même période l'an dernier.

Politologue spécialiste de la politique américaine à l'Université Concordia, Graham G.

VOIR PAGE A 8 : PARI

AUJOURD'HUI

Le Monde · **Le Devoir**
à Port-au-Prince.

La confusion règne
en Haïti. **Page B 3**

Culture · **Théâtre.** Pour
en finir avec l'image de
Dostoïevski. **Page B 8**

Les Sports · **Football.**
Denver et la Caroline
s'affronteront au 50^e
Super Bowl. **Page B 4**

Annonces B 6 Météo B 5
Avis légaux B 2 Mots croisés B 5
Décès B 6 Sports B 4
Grille télé B 7 Sudoku B 4



POINT CHAUD

La renaissance démocratique par le numérique

Entrevue avec Armel Le Coz, fondateur du collectif Démocratie ouverte

FABIEN DEGLISE

Trop réactifs. Trop émotifs. Et un peu trop opaques! L'avènement du citoyen numérique, celui censé participer au renouveau de la démocratie, ne passera pas par les réseaux sociaux les plus populaires du moment, Facebook, Twitter et consorts. Pour se développer, cette figure de changement aurait plutôt besoin de nouveaux outils moins commercialement intéressés, d'espaces en ligne façonnés spécialement pour elle afin de stimuler son esprit de collaboration, de cocréation et de réflexion en groupe. Et ce, loin des invectives et des raccourcis intellectuels habituels qui altèrent les débats du moment en ligne, estime Armel Le Coz, le fondateur du collectif Démocratie ouverte, un groupe francophone de réflexion et d'expérimentation d'une démocratie plus participative.

«Il est illusoire de croire que l'avenir de la démocratie va passer par Facebook ou Twitter [comme plusieurs experts des mutations tendent à le laisser croire depuis quelques années], a indiqué au *Devoir* la semaine dernière le jeune penseur de la modernité qui, mardi, doit prendre part à Longueuil à une conférence sur les communautés intelligentes et la révolution citoyenne pilotée par l'Institut de gouvernance numérique. Ces réseaux sont des porte-voix intéressants, mais ce sont également l'équivalent en ligne de comptoirs du café du coin sur lesquels les citoyens tiennent des conversations de comptoir. Ce ne sont pas des endroits où l'on retrouve le plus d'intelligence collective, pas l'endroit non plus où l'on peut se construire un avis citoyen éclairé».

Cela tiendrait à la structure de ces réseaux, dit-il, des régies publicitaires se faisant passer pour

VOIR PAGE A 8 : NUMÉRIQUE



DÉMOCRATIE OUVERTE/FICKR

Séance de remue-ménages dans le cadre de l'événement *GouvCamp: Quelle démocratie sur nos territoires?* organisé en 2014 par le collectif Démocratie ouverte.

ACTUALITÉS

Préparer sa retraite et hériter d'un parti

Rhéal Fortin espérait sortir de sa préretraite pour devenir député; il s'est retrouvé chef du Bloc québécois

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

En l'espace de quelques mois, Rhéal Fortin est passé de la préretraite à un emploi du temps surchargé. L'avocat des Laurentides, militant souverainiste de longue date, a décidé de faire le saut en politique active l'été dernier. Un premier saut réussi. M. Fortin est devenu député. Mais à peine sa victoire célébrée, il s'est vu confier une tout autre tâche : assurer l'intérim à la direction du Bloc québécois. Il fera ses premières armes au Parlement lors de la rentrée, ce lundi.

«J'en étais à commencer à regarder comment ralentir mes activités au bureau, pour travailler moins souvent. Et là, tout d'un coup en juillet, le téléphone sonne. Et le bal part. Et je me retrouve député le 19 octobre. Et au lendemain, on m'annonce qu'on voudrait que je prenne la chefferie par intérim. C'est des gros changements. Je ne m'attendais pas à ça», confie Rhéal Fortin, en admettant qu'il n'a pas eu une seule journée de congé depuis le printemps dernier. «Je pensais faire du ski, de la raquette, du vélo, plein de choses qu'on n'a pas le temps de faire quand on travaille trop. Et, bon, je reporte ça de quelques années.» Mais le jeune politicien novice de 57 ans ne s'en plaint pas. Loin de là. «Je dis merci la vie. Parce que c'est toujours agréable de relever de nouveaux défis.»

Moins connu sur la scène politique fédérale, M. Fortin a

néanmoins une longue feuille de route en tant que militant bloquiste depuis les premières heures du parti il y a plus de vingt ans. Il a en outre été président d'une association de circonscription pour le Parti québécois de même que de la section régionale du Bloc québécois. Parallèlement, il a siégé au Barreau de Laurentides-Lanau-dièrre et en a été le bâtonnier il y a trois ans.

Période critique

Apprendre à la fois à être député et chef d'un parti com- porte son lot de défis, consent

Rhéal Fortin en entre- tien téléphonique. Mais il parle de son nouveau métier avec beaucoup d'enthousiasme, en se disant «fier du parti, du pro- gramme, de pouvoir as- sumer ce rôle-là».

Même si, sur le plan personnel par exem-

ple, il raconte à la blague qu'enchaîner les entrevues médiatiques depuis son entrée en fonction a amené son lot d'émotions. «J'imagine que vous vous doutez bien que ça peut générer son lot de stress. On ne veut pas se mettre les pieds dans les plats!»

Rhéal Fortin a hérité, sans y avoir été préparé, de la cheffe- rie d'un parti qui a enregistré les pires résultats électoraux de son histoire. Bien que le Bloc québécois ait fait élire 10 députés — contre 4 en 2011 —, il a en revanche récolté un moindre pourcentage des votes exprimés — 19,3%, contre le plancher précédent de 23,4% en 2011. Le chef intérimaire re- fuse cependant de parler de ré- sultats décevants. «On est 10 [députés]. C'est quand même



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gilles Duceppe avait démissionné de son poste de chef du Bloc québécois quelques jours après les élections du 19 octobre 2015, où le parti avait obtenu le plus faible appui de son histoire.

mieux que 2 ou 4.»

Soit, mais c'est deux dépu- tés de moins que le seuil mini- mum pour être un parti re- connu à la Chambre des com- munes. Rhéal Fortin conti- nuera donc de se battre, dès la rentrée parlementaire ce lundi, pour obtenir néanmoins les privilèges auxquels aurait eu droit le Bloc s'il avait fait élire 12 députés plutôt que 10.

Les bloquistes réclament no- tamment un budget de re- cherche, car à l'heure actuelle ils doivent payer ces employés à même le salaire de leurs dé- putés plutôt que de profiter d'une enveloppe supplémen-

taire comme les plus gros par- tis. Pour l'instant, le parti souve- rainiste n'a pas obtenu de ver- dict des libéraux, des conserva- teurs et des néodémocrates qui doivent s'entendre pour déro- ger à cette règle parlementaire.

Et Rhéal Fortin ne cache pas sa frustration, lui qui représente pourtant, martèle-t-il, la voix de près de 818 700 électeurs québé- cois. «On vient dire quoi à ces électeurs-là? Que si vous n'êtes pas un groupe de deux millions d'électeurs, on ne veut pas vous entendre? Vous n'avez pas votre place au Parlement? Que quand vous serez assez nombreux pour nous faire trembler, à deux mil-

lions dans votre parti, on va vous écouter; mais jusque-là, achalez-vous pas? [...] Je trouve ça odieux! C'est pas ça, la démocratie. Et ce n'est pas ça le parlementarisme.»

Les bloquistes n'ont pas chiffré leur demande budgé- taire. «Ce n'est pas le chiffre qui m'importe. C'est d'être traité équitablement», tranche M. Fortin, qui réclame en ou- tre que ses députés aient da- vantage de droit de parole aux Communes et le droit de sié- ger à certains comités parle- mentaires d'intérêt pour le Québec, comme celui sur l'aide à mourir.

Lorsqu'il aura la parole aux Communes, le parti souverai- niste entend s'opposer farou- chement au projet d'oléoduc Énergie Est. Là encore, Rhéal Fortin déplore le manque de respect qu'ont réservé certains élus de l'ouest du pays aux maires de la région de Mont- réal qui ont officiellement re- jeté le pipeline jeudi dernier. Pourtant, personne ne s'est in- digné lorsque la Colombie-Bri- tannique a rejeté le tracé de Kinder Morgan sur son terri- toire, ou lorsque les États-Unis se sont opposés à Keystone XL. «Comment ça se fait qu'au Qué- bec on n'a pas le droit de dire non, nous?», demande le chef bloquiste, agacé.

Autre sujet de l'heure, les transferts fédéraux en ma- tière de santé. Le Bloc québé- cois réclamera de nouveau qu'Ottawa revienne à la for- mule de financement pré- voyant une hausse de 6 % par année que les conservateurs ont modifiée.

Chef permanent?

À peine en selle, Rhéal Fortin semble bien à l'aise dans sa nouvelle carrière. Au point de prolonger son poste temporaire, pour briguer la direction permanente du parti? «Je n'ai pas eu le temps de réfléchir à cette question-là, et je ne veux même pas y réfléchir», réplique M. Fortin. Les députés Xavier Barsalou-Duval et Mario Beau- lieu (ex-chef de la formation) ont indiqué qu'ils songeaient à se lancer. La course à la direc- tion n'est pas encore à l'heure des bloquistes, note toutefois M. Fortin. Quand elle le sera, «on verra rendu là».

Le Devoir

AVIS AUX TRAVAILLEURS

Récemment, le gouvernement du Québec et l'Union des municipalités du Québec annonçaient une entente (pacte fiscal) dans laquelle les municipalités acceptaient de recevoir moins d'argent en échange du pouvoir de décréter dorénavant et pour les décennies à venir les conditions de travail de leurs employés municipaux.

Il est important de savoir qu'au Canada et au Québec, le droit à la liberté d'association, incluant le droit à la négociation, est élevé au rang de droit constitutionnel au même titre que la liberté de religion et la liberté d'expression. De même, le Code du travail encadre les relations du travail afin de maintenir la paix industrielle.

Par conséquent, si ce projet de loi voit le jour et est adopté, il sera forcément déclaré inconstitutionnel puisque nous avons choisi de vivre dans un état de droit. De plus, il coûtera aux contribuables des millions de dollars en frais juridiques. Pire encore, ce projet créera une brèche incroyable dans notre société, comme si un parti au pouvoir pouvait décider de violer des droits fondamentaux si chèrement acquis.

Il ne s'agit pas simplement d'une bataille qui doit être menée par les travailleurs syndiqués du secteur municipal mais bien par tous les travailleurs de tous secteurs confondus, aussi bien que par la société dans son ensemble. Le gouvernement s'attaque à ce secteur mais les répercussions seront désastreuses pour tous.

Dernièrement, le tribunal déclarait inconstitutionnel un règlement municipal de la Ville de Montréal interdisant de manifester dans les rues. Combien d'autres projets de loi devront être encore déposés et combien d'argent injecté dans des procès futiles doit-on accepter avant de se mobiliser?

Pendant que nos factures augmentent dans tous les domaines et que nos salaires ne suivent plus, le gouvernement invente des batailles inutiles dans une société libre et démocratique comme la nôtre.

L'exécutif du Syndicat des Cols bleus regroupés de Montréal, SCFP, local 301

ACTUALITÉS

En bière

JEAN-FRANÇOIS
NADEAU



Des avocats des Laurentides viennent de faire brasser une bière à la gloire de leur cabinet. Baptisée *L'Objection*, cette bière, disent ces jeunes avocats avec un humour digne du temps des tavernes, «*est créée à partir d'extraits de toges vieilles de dix ans dans un vestiaire de palais à laquelle nous avons délicatement ajouté de la crédibilité*». La belle affaire!

En moyenne, un adulte boit 470 verres de bière par année au Canada. D'autres indicateurs parlent de 80 litres par individus chaque année. À noter que les adolescents qui rentrent bourrés chez leurs parents le vendredi soir ne sont pas comptabilisés.

Les bikinis de Budweiser autant que l'allure faussement rétro des nouvelles *pin up* de l'Old Milwaukee continuent d'occuper l'avant-plan des campagnes publicitaires pour la bière. «*Une fille gratuite avec chaque bouteille*», annonçait même l'Old Milwaukee il n'y a pas si longtemps. Ce rétro donne l'impression de faire un pas en arrière alors qu'il ne fait que pousser plus loin la bêtise.

En marge des géants, les micro-brasseries font miroiter l'idée d'un univers plus raffiné.

Messieurs, aimez-vous *La Diable au corps*? Sentez-vous *L'Obscur Désir* remonter du fond de votre bouteille? Peut-être aimez-vous d'avantage *L'Affranchie*? *L'Entêté*? *La Libertine*? Ou encore *La Désérables*, ce brillant jeu de mots qui offre l'occasion de montrer une jolie blonde au dos nu, les cheveux savamment décoiffés? On trouve bien d'autres clichés embouteillés. *La Noire Sœur*, *La Chipie*, *La Matante*, *La Joufflue*, *La Ciboire*, *La Valkyrie*: toutes sont illustrées par des femmes sorties de chez un costumier pour fantasmes houblonnés.

Le marketing de la bière, y compris dans sa variante micro-domestique pseudo-cool, continue de mettre en scène comme avant un vieil imaginaire parfaitement réactionnaire destiné aux hommes de demain.



En 1841, M^{gr} de Forbin-Janson traverse l'Atlantique. Il vient de France avec son grand cirque de la foi. Arrivé à New York, il remonte ensuite vers le nord tandis qu'on s'agenouille sur son passage. Arrivé à Québec, M^{gr} de Forbin-Janson parle de soumission en une époque déjà dure et difficile. Il asperge d'eau bénite autant que de son éloquence tout un peuple qui, à genou, prosterné, reste coi devant lui.

Les soulèvements révolutionnaires de 1837-1838 viennent d'être écrasés. L'armée de la foi dont M^{gr} de Forbin-Janson est un des nouveaux généraux s'empare sans résistance d'une terre brûlée, désormais sans défense.

De Québec, du haut de sa grandeur, il se place en tête d'une longue procession où vingt-deux prélats se rendent élever une croix noire de la tempérance à Beauport. L'alcool, voilà un ennemi consensuel. Charles Chiniquy, le prêtre extravagant de Beauport, va publier un *Manuel de la société de tempérance*. Il obtient un énorme succès, puis finit par être excommunié. Devenu ennemi des catholiques, Chiniquy échappe à sa mise en bière prématurée alors qu'on tente de le tuer près de Montréal. Les Églises se disputent la prédominance du *show-business* de la foi. Le nom de Chiniquy, à peu près oublié, ressuscite pourtant de temps à autre, notamment dans l'œuvre de l'intempérant Victor-Lévy Beaulieu.



En 1919, la population du Québec vote massivement Oui à un référendum contre la prohibition. La Commission des liqueurs est créée. Les coudes se lèvent. Des tavernes ouvrent.

À la fin des années 1960, le photographe Henri Cartier-Bresson visite le Québec, l'œil toujours attentif, son petit Leica lui servant d'arc pour sa chasse aux images. De ses photographies prises au pays, l'ONF tire un film: *Le Québec vu par Cartier-Bresson*.

À Montréal, Cartier-Bresson visite une taverne. Les femmes n'y sont toujours pas admises. Des hommes nombreux, souvent assis seuls, dissolvent leurs pensées dans des grands verres stérilisés remplis à ras bord de bière blonde. Ils regardent dans le vide le plus absolu, posés là en apparence pour l'éternité, assis dans les nuages.

Pour ne pas troubler la complainte intérieure de leurs clients, les serveurs apportent d'un seul coup à leurs clients plusieurs verres ou bouteilles de bière. De temps à autre, quelqu'un rit tout seul, avant que la suite des interminables minutes ne continue de s'égrenier dans le vide. Parfois, quelqu'un rit encore ou se met à parler fort, bien que seul. La bière des tavernes est d'abord une complainte offerte à soi-même.

On recommande des bières. Et d'autres encore. Ce rituel éthylique se pratique en retrait des femmes, bien qu'elles soient associées déjà de près à la publicité des brasseries: calendriers, pochettes d'allumettes, jeux de cartes, promotions diverses montrent des femmes sous les traits de divinités du temps présent.

La modernité faisant tout de même son chemin hors des verres de bière, les femmes finiront par entrer dans les brasseries. La parole aussi. Mais le langage de la bière reflète encore l'acte commercial qui le fonde au nom de quelques fantasmes masculins. La manière se raffine, du moins en apparence, pour ne plus laisser, le plus souvent, qu'un étrange arrière-goût.

Oui, d'hier à aujourd'hui, la bière et son *show-business* restent une affaire d'hommes. Tout comme les funérailles nationales.

jfn@ledevoir.com



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le chef par intérim de Projet Montréal, Luc Ferrandez, était très ému, dimanche, en annonçant qu'il ne briguerait pas la chefferie du parti.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

Projet Montréal se cherche un chef pour affronter Coderre

JEANNE CORRIVEAU

Projet Montréal est en quête d'un chef pour tenter de déloger Denis Coderre lors des élections de 2017. En annonçant dimanche qu'il renonçait à briguer lui-même la chefferie de Projet Montréal, Luc Ferrandez a invité de nouveaux candidats à sauter dans l'arène.

Celui qui dirige Projet Montréal par intérim depuis le départ de Richard Bergeron, en octobre 2014, a admis qu'il n'avait pas réussi à se défaire de son image jugée trop radicale à l'extérieur du Plateau-Mont-Royal.

«*La dernière carte qui reste à M. Coderre, c'est de prétendre qu'il est un homme de gros bon sens par rapport à l'opposition qui, elle, serait radicale. Je ne veux pas lui donner ce plaisir de jouer cette dernière carte*», a-t-il expliqué dimanche, à l'issue du congrès de Projet Montréal.

«*Je sais que ce que nous faisons sur le Plateau, ça peut faire peur à la population dans les autres quartiers. Mais ça ne s'applique pas dans d'autres quartiers de toute manière*, a précisé M. Ferrandez. *Je veux laisser la place à quelqu'un qui va avoir le champ libre, qui n'aura pas de boulet de réputation à porter et qui ne risque pas de faire peur aux Montréalais.*»

Luc Ferrandez, qui est maire du Plateau-Mont-Royal depuis

«*Je veux laisser la place à quelqu'un [...] qui ne risque pas de faire peur aux Montréalais*»

Luc Ferrandez, maire du Plateau-Mont-Royal

2009, ignore encore s'il sollicitera un autre mandat à la tête de cet arrondissement pour les élections de 2017. Les changements susceptibles de toucher les pouvoirs des arrondissements dans le cadre des discussions engagées par l'administration Coderre sur le statut de métropole de Montréal pourraient influencer sur sa décision, a-t-il dit.

Un «dragon» candidat?

M. Ferrandez a invité les candidats potentiels, qu'ils viennent des rangs du parti ou non, à ne pas hésiter à se lancer dans la course qui se tiendra à l'automne. Il a même suggéré que des personnalités «montent au front» pour Montréal. «*Je souhaite que, même s'ils ne se présentent pas, Karel Mayrand, Laure Waridel, Alexandre Taillefer donnent leur appui à un candidat, proposent des solutions, viennent à un meeting.*»

Directeur général pour le Québec de la Fondation David Suzuki, Karel Mayrand, a indiqué au De-

voir qu'il ne souhaitait pas diriger Projet Montréal. «*On me l'a demandé, mais j'ai refusé. Je considère que je n'ai pas suffisamment de connaissances sur l'ensemble des dossiers*», a-t-il expliqué. Il a toutefois vanté ce parti — dont il est membre —, car il permet une réelle réflexion sur Montréal, a-t-il fait valoir. S'il se dit ouvert à l'idée d'aider le parti lors des prochaines élections, il n'écarte pas l'idée d'être lui-même candidat pour un poste de conseiller.

Quant à Alexandre Taillefer, dont le nom avait été évoqué pour briguer la mairie en 2013, il serait peu probable qu'il se lance en politique à brève échéance, a indiqué un de ses collaborateurs. M. Taillefer est déjà fort occupé avec les nombreux projets qu'il pilote, dont celui de Téo Taxi, a-t-il signalé.

La lune de miel Denis Coderre

Des élus de Projet Montréal pourraient tenter leur chance afin de diriger le parti fondé en 2004

par Richard Bergeron. Quelques noms circulent comme potentiels candidats, dont ceux des conseillers Guillaume Lavoie, François Limoges et Valérie Plante. M. Limoges et M^{me} Plante ont confirmé être en réflexion à ce sujet.

Selon M. Ferrandez, la lune de miel entre Denis Coderre et les Montréalais est terminée, et le maire est «*en chute libre*». Dans son discours prononcé devant les militants en après-midi, Luc Ferrandez s'est attardé aux décisions controversées du maire Coderre au cours des derniers mois. Il lui a reproché son manque de vision et son «*faux progressisme*».

Plusieurs élus ont salué la «*dignité*» avec laquelle M. Ferrandez s'est adressé aux militants. «*Il a fait passer le bien de Montréal avant ses intérêts personnels. Jamais l'ancien chef Richard Bergeron n'a fait preuve d'autant d'humilité*», a commenté le maire de Rosemont-La Petite-Patrie, François Croteau.

Plus tôt en matinée, les membres de Projet Montréal avaient convenu de mandater leur comité de direction afin de tenir leur course à la chefferie à l'automne, soit un an avant les élections du 5 novembre 2017. Ils ont aussi élu Nathalie Goulet à la présidence du Conseil de direction de Projet Montréal.

Le Devoir

MONTREAL

Les cols blancs entrent en grève

Tour à tour, tous les services, bureaux et arrondissements de la métropole devraient être touchés

FLORENCE SARA
G. FERRARIS

Les quelque 8000 cols blancs de la Ville de Montréal entameront une grève tournante de 37 jours à compter de lundi, pour faire pression sur l'administration du maire Coderre pour le renouvellement de leur contrat de travail venu à échéance le 31 décembre 2011. Cette nouvelle vague de moyens de pression atteindra son paroxysme lors de la grève générale prévue le 1^{er} mars.

Tour à tour, tous les services, bureaux et arrondissements de la métropole devraient être concernés.

Dès lundi, la grève tournante touchera le Bureau du vérificateur général, le Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal, le Service de la direction générale, le Service des communica-

tions, de même que les arrondissements d'Achutes-Cartierville et Saint-Laurent.

Pas d'heures supplémentaires

En plus de la grève tournante, les cols blancs n'effectueront aucun travail en heures supplémentaires durant toute la période de débrayage. Seuls les services essentiels prescrits par la loi (le service de police, celui des incendies, du 311 et celui des technologies) doivent être maintenus.

Le président du Syndicat des cols blancs de la Ville de Montréal, Alain Fugère, a rappelé, par voie de communiqué, que les cols blancs sont sans contrat de travail depuis maintenant quatre ans, ce qui est «*honteux pour une grande ville*». Selon lui, «*Denis Coderre est [toutefois] le seul responsable*» puisqu'il «*a refusé*

d'entamer des discussions sérieuses et fructueuses avec le syndicat».

Le syndicaliste est aussi d'avis qu'il «*est plus que temps que la Ville démontre plus de respect envers ses employés et qu'elle laisse tomber ses demandes excessives qui visent notamment à appauvrir ses travailleurs d'un bord et privatiser l'ensemble des services de l'autre*».

M. Fugère a déploré l'intention de la Ville de réduire la rémunération globale des cols blancs de 12 à 14% et d'éliminer les limites qui existaient jusqu'alors en matière de sous-traitance, et ce, malgré les risques révélés par la commission Charbonneau.

Depuis le 15 janvier, les parties sont devant un conciliateur nommé par Québec pour tenter un rapprochement.

Fiscalité: Péladeau sur la sellette

De nouvelles informations sur les stratégies d'évitement fiscal de Québec obtenues par l'équipe de l'émission *Enquête* placent Pierre Karl Péladeau devant ses contradictions. La semaine dernière, le chef du Parti québécois a réitéré, sur page Facebook, le fait qu'il n'a jamais «*mis en place de structure d'optimisation fiscale de nature "exotique"*» lorsqu'il était président et chef de la direction de Québecor et Québecor Média. Quelques jours auparavant, *La Presse* avait publié un reportage remettant en question les pratiques de certaines filiales de l'entreprise. Un autre reportage, qui doit être diffusé jeudi sur les ondes de Radio-Canada et dont un extrait était présenté au téléjournal dimanche, pourrait remettre le chef du Parti québécois sur la sellette. Selon *Enquête*, une trentaine de compagnies semblant avoir un lien avec Québecor auraient été ou sont toujours actives dans une dizaine de pays reconnus comme des paradis fiscaux. Un certain nombre d'entre elles auraient été mises sur pied sous la présidence de Pierre Karl Péladeau.

Le Devoir

Le Devoir

ACTUALITÉS

Philippe Couillard courtise l'Italie

Après un séjour écourté dans les Alpes suisses au Forum économique de Davos en raison des funérailles de René Angélil, le premier ministre Philippe Couillard termine lundi, à Milan, sa mission entamée la semaine dernière. C'est la deuxième fois en moins d'un an que M. Couillard effectue une mission économique en Italie. Lundi, dans la capitale économique italienne le premier ministre s'adressera notamment à la Confindustria, la principale organisation nationale des entreprises manufacturières et de services au pays. Il prendra également part à une série de rencontres à saveur économique, notamment avec l'expresident italien Mario Monti. Philippe Couillard devrait remanier son gouvernement cette semaine.

La Presse canadienne

Karl Bélanger devient directeur national du NPD

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) a désigné comme directeur national du parti Karl Bélanger, qui était secrétaire principal du chef Thomas Mulcair depuis mars 2012. M. Bélanger, un natif de Québec, entrera en fonction lundi. Il occupera le poste de directeur national par intérim jusqu'à la fin du mois de juin, sa nomination devant être entérinée par le Conseil fédéral du NPD. Il succède à Anne McGrath, qui a quitté ses fonctions à la fin de 2015 pour devenir chef de cabinet adjointe de la première ministre néodémocrate de l'Alberta, Rachel Notley. M. Bélanger a intégré le NPD à 18 ans et a été candidat pour la première fois lors des élections fédérales de 1993.

La Presse canadienne

Burkina Faso: les six Québécois rapatriés mardi

Les corps des six travailleurs humanitaires de la région de Québec qui ont été tués dans l'attaque terroriste du 15 janvier dernier à Ouagadougou, au Burkina Faso, devraient être rapatriés mardi. C'est ce qu'a indiqué Frédéric Carrier, qui a perdu son père et sa sœur dans l'attentat qui a fait au total 30 morts. M. Carrier se dit soulagé puisqu'il craignait que les dépouilles soient retenues au Burkina Faso pendant une longue période, pour les besoins de l'enquête. Les funérailles pourrnt maintenant être planifiées.

La Presse canadienne

Éducation: la FSE entérine l'entente de principe

Après un an et demi de négociations ardues avec Québec, les membres de syndicats qui représentent 73 000 enseignants des écoles publiques de la province, dont ceux de la FSE-CSQ, ont finalement entériné vendredi soir l'entente de principe conclue à la fin du mois de décembre avec le gouvernement Couillard. Les 65 000 enseignants de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) ainsi que ceux de l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT) obtiennent ainsi une nouvelle convention collective d'une durée de cinq ans. A la FSE, la présidente, Josée Scalabrini a reconnu samedi qu'il «ne s'agit pas d'une entente historique», mais elle estime que cette entente a permis d'aller chercher «le maximum dans les circonstances».

La Presse canadienne

ARMES À FEU

La libérale Véronique Tremblay reçoit la visite des opposants au registre

FLORENCE SARA G. FERRARIS

Environ 200 personnes se sont rassemblées dimanche devant les bureaux de circonscription de la députée libérale Véronique Tremblay, à Québec, pour manifester leur désaccord à l'égard du projet de loi 64, qui vise l'implantation d'un registre québécois des armes à feu.

Les bureaux de la députée de Chauveau n'ont pas été choisis par hasard par le mouvement «Tous contre un registre des armes à feu», instigateur du rassemblement de dimanche. De fait, cette dernière, avant de rejoindre les rangs du Parti li-

béral, alors qu'elle était journaliste au FM 93, a déjà fait savoir qu'elle jugeait la création d'un nouveau registre inutile et trop coûteuse.

L'avis des électeurs

Venue rencontrer les manifestants en fin de matinée, Véronique Tremblay a indiqué qu'elle n'était plus là pour faire valoir son opinion personnelle, mais plutôt pour défendre les avis de ses électeurs. «Quand je me promène dans ma circonscription, j'ai des gens qui disent: "Ce qui est important, c'est qu'on ait le meilleur registre possible, qui coûte le moins cher possible et qui soit le moins contraignant possible pour les

chasseurs". Ce que j'entends le plus, c'est ça. J'entends respecter ça et faire valoir ce que j'entends», a déclaré aux journalistes la députée de Chauveau.

Bien que la majorité des députés de l'Assemblée nationale semblent appuyer le projet de loi déposé le 3 décembre dernier par le ministre intérimaire de la Sécurité publique, Pierre Moreau, certaines réticences ont été mises en avant la semaine dernière, tant du côté du Parti québécois, du Parti libéral que de la Coalition avenir Québec. La semaine dernière, plusieurs élus n'excluaient d'ailleurs pas la possibilité de s'opposer à l'adoption du projet de loi 64.

A l'heure actuelle, seule la

députée indépendante Sylvie Roy a indiqué formellement qu'elle s'opposerait à la création d'une version québécoise du registre.

Le projet de loi 64 fait suite à la décision du gouvernement fédéral de Stephen Harper d'abolir le registre national. Son démantèlement, amorcé en 2011, a finalement été mené à terme en mars 2015 lorsque la Cour suprême a donné le feu vert au gouvernement conservateur pour détruire les données contenues dans son registre, et ce, malgré la vive opposition du Québec.

S'il est finalement adopté, toutes les armes d'épaule présentes sur le territoire québé-

cois devront être enregistrées et burinées, au grand dam d'une partie de la population. Plusieurs organisations — dont le Groupe des étudiants et diplômés de Polytechnique pour le contrôle des armes — militent cependant pour un meilleur contrôle des armes à feu

De nombreux opposants souhaiteraient que le projet de loi fasse l'objet d'un vote libre, sans ligne de parti.

Une pétition s'opposant à la Loi sur l'immatriculation des armes à feu en ligne sur le site Internet de l'Assemblée nationale a recolté jusqu'ici plus de 22 000 signatures.

Le Devoir



JASON FRANSON LA PRESSE CANADIENNE

Des membres de la communauté à majorité autochtone se réconfortaient, dimanche, près d'un mémorial en l'honneur des victimes.

Une fusillade de trop, un drame de plus

À La Loche, les politiciens mettent en cause les conditions de vie des autochtones

Le premier ministre de la Saskatchewan, Brad Wall, a confirmé dimanche, en début de soirée, que les sept personnes blessées lors de la fusillade qui a coûté la vie à quatre membres de la communauté autochtone de La Loche, sont toujours dans un état critique.

De passage en compagnie du ministre fédéral de la Sécurité publique, Ralph Goodale, et du chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Perry Bellegarde, le premier ministre saskatchewanais a offert ses condoléances aux familles des victimes et a affirmé que la

communauté obtiendrait tout le soutien dont elle aura besoin pour aider les habitants dans cette épreuve difficile, mais aussi à long terme pour l'infrastructure, l'éducation et les soins de santé. «Les jeunes ont besoin d'un sentiment d'espoir, et je crois que plusieurs problèmes de santé mentale découlent du manque d'espoir des gens [...] Ce sont des enjeux liés à la qualité de vie qui concernent l'éducation et les soins de santé», a-t-il déclaré.

Le ministre Ralph Goodale a pour sa part indiqué que le gouvernement Trudeau serait à

l'écoute afin de retenir des leçons du drame. Le ministre s'attend à ce que Justin Trudeau visite prochainement La Loche. «Cette communauté est l'épicentre de la plus récente tragédie, mais c'est un ensemble d'enjeux auxquels ce pays doit s'attaquer et M. Trudeau semble déterminé à le faire», a-t-il ajouté.

Besoin d'une stratégie

Perry Bellegarde croit, pour sa part, qu'il est impératif que le pays se dote d'une stratégie à long terme pour améliorer la qualité de vie dans les communautés autochtones.

La Gendarmerie royale du Canada de la Saskatchewan a indiqué que neuf personnes avaient été atteintes par balles durant une période de huit minutes à l'école communautaire La Loche vendredi après-midi. Le jeune suspect, dont l'identité ne peut être divulguée conformément à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, doit comparaître pour la première fois lundi devant la cour provinciale de Meadow Lake.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

VIOLENCE CONJUGALE

Beaucoup d'hommes victimes de voies de fait

Des données rendues publiques par Statistique Canada, cette semaine, déboulonnent certains mythes sur la violence conjugale.

L'Enquête sociale générale de 2014 sur la victimisation révèle que si les femmes victimes de violence conjugale demeurent deux fois plus nombreuses

à avoir subi les violences les plus graves (34% contre 16% chez les hommes), soit avoir été agressées sexuellement, battues, étranglées ou menacées avec une arme à feu ou un couteau, les hommes sont trois fois et demie plus nombreux (35% contre 10%) à avoir subi des voies de fait sous la forme de coups de pied, de morsures, de coups et de coups avec un objet contondant.

Le criminologue et spécialiste des questions de violence conju-

gale Stéphane Guay, de l'Université de Montréal, s'étonne de la nature des violences subies par les hommes. «C'est la première fois que je vois un rapport de Statistique Canada qui dit que les hommes ont été plus souvent victimes de ces formes de violence grave que les femmes. Ça me surprend. Je n'aurais pas pu prédire ça», a-t-il expliqué.

En baisse

Le taux de violence conjugale a diminué de près de la moitié

depuis 2004. Selon l'Enquête, sur un peu plus de 19 millions de Canadiens qui avaient un conjoint ou un ex-conjoint en 2014, environ 4%, soit 760 000 personnes, ont déclaré avoir été victimes de violence physique ou sexuelle, ou les deux, de la part de leur partenaire au cours des cinq années précédentes, tant chez les hommes que chez les femmes. Cette proportion est bien inférieure à celle de 7% enregistrée 10 ans plus tôt, en 2004, une chute dont l'ampleur étonne aussi Stéphane Guay. «Qu'il y ait une baisse, c'est normal et on s'y attend parce que c'est un problème qui a été pris au sérieux et il y a eu beaucoup d'actions qui ont été prises. Mais 3 points de différence? C'est presque une diminution de 50%. Ça, je ne vous aurais pas gagé un 2\$ là-dessus», a-t-il confié en entrevue avec La Presse canadienne.

La Presse canadienne

AIDE SOCIALE

Une vaste coalition se forme contre la réforme

Le projet de loi 70 qui, selon le gouvernement provincial, vise entre autres choses «à favoriser l'intégration en emploi» a été vertement dénoncé par un regroupement d'une vingtaine d'organisations baptisé la Coalition Objectif Dignité ainsi que par de nombreux syndicats.

Leurs représentants ont tiré à boulets rouges sur ce texte législatif, dimanche avant-midi, lors d'un point de presse tenu à Montréal.

Selon le porte-parole de la Coalition, Serge Petitclerc, ce qui est problématique, c'est l'«approche punitive» préconisée par Québec. M. Petitclerc a souligné que le gouvernement souhaite «réintroduire l'obligation de participation aux mesures d'employabilité pour les premiers demandeurs d'aide sociale» aptes à travailler, et ce, même s'il n'y a jamais de «déplacement heureux avec ça».

A son avis, si Québec persiste à vouloir réduire les prestations des bénéficiaires potentiels qui se montreraient réfractaires à cette contrainte, les résultats escomptés ne seront certainement pas au rendez-vous. Il a prédit qu'en misant sur une telle façon de faire, «les conditions de vie des gens ne s'amélioreront pas, l'État ne réalisera pas réellement d'économies, la population ne sera pas mieux instruite et il n'y aura pas moins de pauvreté».

«Politique à courte vue»

La vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux, Véronique de Séve, a laissé entendre, pour sa part, que l'approche coercitive si chère aux libéraux est plutôt simpliste. «C'est de la politique à courte vue. C'est comme s'ils disaient: "il y a des postes qui sont disponibles, il y a du monde qui ne travaille pas. Alors, on met ça ensemble"».

Mme de Séve a ajouté que si le gouvernement entretient vraiment le désir d'améliorer le marché provincial de l'emploi, il devrait plutôt s'efforcer de favoriser la mise en place «de conditions de travail acceptables, dignes». «Si on augmentait le salaire minimum, peut-être bien qu'on aurait des personnes qui sortiraient de la pauvreté beaucoup plus facilement», a-t-elle cité comme exemple.

La colère entourant le projet de loi 70 sera de nouveau palpable prochain alors que se déroulera une manifestation qui se terminera à deux pas de l'Assemblée nationale. A l'intérieur de l'édifice, des consultations particulières et des audiences publiques portant sur cette pièce législative se dérouleront durant cette même journée, jusqu'à vendredi.

La Presse canadienne



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Résultats des tirages du : 2016-01-23	
LOTTO 649 21 31 34 09 compl. 37 38 44 Prochain gros lot (approx.) : 14 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 40349408-01	Quebec 49 10 14 21 39 compl. 32 45 49 Extra 7567882
Résultats des tirages du : 2016-01-22	
Résultats complets sur lotoquebec.com	
Prochain gros lot (approx.) : 60 000 000 \$ + MAXIMILLIONS 25 lots de 1 million \$ (APPROX.) En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.	

SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFID

La tour et la honte

FABIEN DEGLISE



Tout ça pour ça! Plus de 40 ans après son inauguration, la Maison de Radio-Canada, dans l'est de Montréal, pourrait perdre son principal propriétaire qui envisage, a-t-on appris la semaine dernière, de déménager ses activités de diffusion et de production médiatique ailleurs dans la métropole. Une décision qui, si elle se concrétise, va poursuivre l'écriture d'un échec d'urbanisme gênant nourri un demi-siècle plus tôt par de la petite politique, des mauvaises décisions guidées par le goût mesquin de nuire à l'autre plutôt que l'urgence de bien construire pour tous, et ce, au mépris d'une population locale sacrifiée. Un passé pas très glorieux qu'il n'est jamais mauvais de revisiter, comme pour éviter de laisser son triste esprit se réapproprier le présent.

C'est un peu pour les 5000 expropriés du Faubourg à m'lasse, territoire du quartier Sainte-Marie, sur lequel la tour a été érigée en 1973, qu'il faut le faire. Pour M^{me} Kwolton, qui a perdu en 1963 sa maison et surtout son vaste jardin plein d'arbres après 71 ans de vie dans ce quartier qu'on appelait aussi le Faubourg Québec. Elle s'en désolait, avec ce mélange de timidité et d'abnégation qu'affichent parfois les «petites gens» ne pouvant qu'envisager de plier sans résistance face aux décisions venant de plus haut qu'eux. C'était au micro du journaliste de Radio-Canada Jean Ducharme dans les années 60. Pour Yvon Labbé et André Lajoie, de l'Épicerie Côté, aussi, forcés la même année d'aller se reticoter un tissu social ailleurs. Avec plusieurs décennies de recul: pour pas grand-chose.

Ruiner pour bâtir

C'est qu'à l'époque, la localisation de Radio-Canada à cet endroit n'a, malgré les apparences, rien à voir avec du développement urbain. Elle s'inscrit surtout dans ces intrigues politiques sans grandes envergures dont le milieu du siècle dernier n'a pas été avare avec, d'un côté, Jean Drapeau, maire de Montréal, qui rêve de créer sa Cité des ondes à Montréal en installant les nouveaux bureaux de Radio-Canada à la place des taudis du Red Light de Montréal, entre Sanguinet et Saint-Dominique, Sainte-Catherine et Ontario, sur l'emplacement actuel des Habitations Jeanne-Mance.

De l'autre, Maurice Duplessis, qui a l'élu local dans le nez, va profiter de l'arrivée de Sarto Fournier en 1957, un autre «monsieur mou», à la tête de Montréal pour pourrir l'existence de Drapeau, miner son projet progressiste de Cité, et ce, dans le désintérêt de tous. C'est la politique des ego, de l'intimidation, du combat de coqs et de celui qui pisse le plus loin, avec ses conséquences déléteres en héritage.

L'adoption en 1956 du plan du ministre des Finances de l'Union nationale, Paul Dozois, sur l'éradication des taudis à Montréal scelle le destin du terrain de la Cité des ondes, un an plus tard, en laissant un complexe d'habitations sociales s'emparer du terrain du centre-ville que Drapeau lui destinait. Effet domino: plus à l'est, des résidences populaires de 678 familles du Faubourg Québec sont condamnées à la destruction pour faire place aux étages et au basilaire franchement brutalistes de la Maison de Radio-Canada, mais aussi à deux vastes terrains de stationnement où la tôle sur quatre roues a fait disparaître méthodiquement en 40 ans toute forme de vie dans un secteur de la ville qui n'en manquait pourtant pas.

Dégâts durables

Tout cela relevait de considérations un peu trop personnelles. Et le bien commun doit encore aujourd'hui en assumer les dégâts: les habitations Jeanne-Mance ont bloqué définitivement le développement naturel du centre-ville vers l'est — ce que la Cité des ondes n'aurait pas fait, en théorie —, donnant au Montréal de l'est de Saint-Denis, à ce niveau, ce caractère fragile, incertain, oublié, pas très inspirant, qu'on lui connaît encore aujourd'hui.

Sur le Faubourg à m'lasse, à la place des 262 immeubles rasés, la tour n'a, elle, jamais réussi à offrir un environnement de vie ou de travail à la hauteur d'une Cité, de devenir le point de départ d'un quartier neuf. Trop aseptisée au béton, forçant les humains qui la fréquentent à alimenter les déplacements en voiture, au milieu d'un nulle part qu'elle a contribué à faire apparaître, elle incarne surtout aujourd'hui ce grand vide urbain qui apparaît dans une ville, là où on laisse les élus faire n'importe quoi, là où leurs règlements de comptes se substituent tragiquement à la vision.

L'annonce d'un possible abandon de la tour par Radio-Canada a fait place, la semaine dernière, à ces voix appelant de manière récurrente à sa destruction, pour oublier ce triste pan de l'histoire de Montréal, chose impossible puisque le bâtiment se trouve dans une aire protégée en plus d'être considéré comme un immeuble à «valeur patrimoniale exceptionnelle».

Une valeur qui réside d'ailleurs un peu dans sa forme et sa structure, mais surtout dans ce qu'ils ont fini par raconter sur l'héritage, la politique rancunière pratiquée dans le noir, l'indolence, les sacrifices inutiles, l'arrogance, la vanité et qui mérite du coup de rester bien affichée dans la ville, pour ne pas être oublié.

Sur Twitter: @FabienDeglise

Ces râleurs incompris...

La frustration serait le moteur de tous ces grognons

Ils rouspètent à longueur de journée, pour tout et rien. Mais au fond, que cherchent-ils à communiquer?

CAMILLE DESTRAZ

Encore ce réveil qui sonne trop tôt. Personne n'a pensé à racheter de café, les enfants ont laissé des miettes sur la table, le chien du voisin nous saoule en aboyant sous la fenêtre, les gens sur la route conduisent tous comme des pieds (sauf moi bien sûr), au boulot l'ordinateur est toujours aussi lent, la semaine s'annonce pourrie. «*Ça m'énerve*», chantait Helmut Fritz à la fin des années 2000.

Du lever au coucher, il y aurait des dizaines d'occasions de râler. Et certains ne s'en privent pas. Un cercle destructeur qui, en plus de plomber celui qui en est à l'origine, contamine l'entourage. Si le rouspéteur professionnel est assez vite repéré par ses lamentations, soupirs et grognements (pfff, rhoooo, raaaah...), il est plus compliqué de comprendre les raisons de cette attitude, et de l'aider à s'en sortir. Oui oui, de l'aider. Car même si l'on aurait tendance à se dire «*quel pénible celui-là, qu'il aille ronchonner ailleurs*», il y a moyen de casser cette négativité ambiante.

«*Le râleur est plutôt en colère*», explique Pascale Roux, psychologue spécialiste en coaching. *Au lieu d'exprimer ce qu'il voudrait, il va exprimer ce qui le fait souffrir*.» Un conjoint qui formule des reproches à longueur de journée? Un collègue qui peste à la moindre occasion?

Faites-lui remarquer que vous avez noté que quelque chose n'allait pas pour lui, et demandez-lui sur quels points vous pouvez lui donner un coup de main. Encouragez-le à faire des demandes. Une démarche qui paraît toute bête, mais qui n'est pas si facile à adopter. «*Demander, c'est accepter que l'autre puisse dire non. Alors qu'en faisant des reproches, la personne en face ne peut pas répondre. C'est une forme de rapt*», analyse Pascale Roux.

Si tu m'aimes, tu dois savoir de quoi j'ai besoin!

«*Si je vois quelque chose qui ne me plaît pas, je rouspète*», raconte Jacqueline*, qui pense avoir hérité de son père ce côté bougon. *Mais c'est vrai que je ne dis pas souvent ce que je veux. Le problème, c'est que si je demande, je sais que mon mari va me répondre: "Si tu n'es pas contente, fais-le toi-même."*» Jacqueline serait-elle tombée sur un os?

On ne naît pas forcément râleur, on le devient. À travers l'éducation, la culture, un environnement positif ou non. Mais selon la psychologue, ce fonctionnement vient de très loin. «*Le bébé râle pour manger, pleure pour exprimer son inconfort, sa frustration. C'est aux parents de terminer ce qui ne va pas. Un raccourci se crée alors dans sa tête: s'il râle, on lui apporte ce qu'il veut. Certains adultes n'ont pas fait la mise à jour de cette information...*»

Ce qui, en couple, peut provoquer des situations dramatiques. Un homme qui aimerait que sa femme lui offre des fleurs de temps en temps

(ou l'inverse) traduira sa frustration par une phrase comme: «*De toute façon, tu ne m'aimes plus, je ne suis pas assez bien pour toi*.» La conclusion catastrophique qui se forme dans son esprit étant: «*Si tu m'aimais vraiment, tu saurais de quoi j'ai besoin pour me sentir aimé*.»

21 jours pour créer une connexion neuronale

C'est souvent l'entourage qui fait remarquer à un râleur son attitude infernale. Le râleur, lui, aura du mal à juger son comportement tout seul. Une fois que l'on sait que l'on fait partie du clan des rouspéteurs, il faut retrousser ses manches et se mettre au travail pour inverser la vapeur. Repérer la frustration qui monte, comprendre le besoin qui se cache derrière cet agacement, régler le problème soi-même et apprendre à faire des demandes, même si l'on est peu habitué à ça. «*On peut s'entraîner à formuler, par exemple, cinq demandes par jour. Il y a une plasticité cérébrale qui permet de changer de comportement*.» Il faut 21 jours pour créer une connexion neuronale. Que ce soit pour arrêter de râler, ou pour d'autres fonctionnements simples, mais bien ancrés.

L'histoire ne dit pas si le chanteur Helmut Fritz a suivi les conseils des psys après avoir sorti son tube «*Ça m'énerve*», mais il semble que plus personne ne l'entend râler depuis quelques années...

* Prénom d'emprunt

Le Temps



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Et ces retardataires impénitents...

Profond besoin de flexibilité et perfectionnisme alimentent les lambins compulsifs

Handicapés des horaires, retardataires perpétuels: ils ont un fonctionnement qui les met constamment dans l'embarras. D'où vient ce problème et peut-il être résolu?

CAMILLE DESTRAZ

«*Je t'attends, tout le temps, chaque instant...*», s'époumonait Johnny Hallyday au mitan des années 1980. Ces paroles — en l'occurrence destinées à la énième femme de sa vie — auraient pu devenir un hymne pour les personnes qui fréquentent les retardataires maladifs. Ceux à qui l'on donne rendez-vous à 18 heures pour être certain qu'ils arriveront à 19, ou qui repoussent sans arrêt leurs prises de décisions. Ceux qui ont systématiquement l'impression qu'ils ont encore «*vite le temps de faire une bricole*», et finissent par dire «*ça m'a pris plus de temps que je pensais*».

D'où vient ce fonctionnement qui semble profondément ancré? Pour donner une partie d'explication — car, comme lors d'une réaction cutanée, les causes peuvent être multiples —, la psychologue du travail FSP Annabelle Péclard mentionne une approche s'appuyant sur la théorie de la personnalité selon Jung: «*Certaines personnes d'approche dite "flexible"* [par opposition à «*structurée*»] *aiment repousser le début de l'action jusqu'au moment où elles disposent de suffisamment d'informations pour être certaines d'agir en connaissance de cause*.»

Il s'agit pour elles de laisser un maximum de

portes ouvertes, en toute situation, que ce soit avant un rendez-vous chez des amis ou avant de prendre un avion. «*Je n'ai aucun plaisir à prendre une décision*», raconte Robert*, 46 ans. *Si l'on me propose cinq possibilités, je préfère en ajouter une plutôt que de choisir. Pour les départs en vacances, c'est flagrant. Je mets des affaires dans ma valise, puis je change d'avis. Même si je m'y prends à l'avance, je sais que je vais finir à l'arrache. Au lieu d'être de plus en plus efficace, c'est le contraire. C'est incontrôlable, la partie réfléchie de mon cerveau est bloquée. Le pire est d'arriver en avance à l'aéroport! Je me dis: mince, j'aurais pu faire un truc de plus!*»

Le luxe de pouvoir décider

Une heure de tombée stricte est donc difficilement gérable, que ce soit dans le privé ou le professionnel. «*Lorsque c'est envisageable, ces personnes cherchent à repousser le délai donné afin de rendre le meilleur travail possible*», commente Annabelle Péclard. *Si néanmoins le délai fixé ne peut pas être différé, alors elles persistent à travailler de manière non structurée, faisant tout à la dernière minute. Cette tendance peut encore être accentuée selon d'autres traits de personnalité*.» La notion de liberté, par exemple, fait partie du «problème» de Robert. «*C'est agréable de se dire qu'on se fout du temps et c'est un luxe de pouvoir décider de se mettre en retard*», avoue celui qui, paradoxalement, collectionne les montres...

Toujours selon la psychologue, le fait de se

rendre conscience de son propre fonctionnement permet de comprendre et de déculpabiliser. Mais il est très difficile de contrer ce problème. Généralement, les tentatives de changement portent leurs fruits quelque temps, puis le naturel revient au galop.

Une bonne idée

Philippe*, 62 ans, a réussi à inverser la vapeur voilà quelques années. «*J'arrivais au travail à n'importe quelle heure, et en retard à tous mes rendez-vous. Évidemment, j'avais sans arrêt des remarques. J'ai changé en devenant père! Tu ne peux pas faire attendre un enfant à la sortie de l'école. Je me suis dit que, finalement, c'était pareil pour les autres. C'est une question de respect. Maintenant, je ne prends qu'un rendez-vous au lieu d'en coller un juste après. Ceux qui m'ont connu par le passé sont scies!*»

La psychologue précise que certains caractères obsessionnels ont aussi cette fâcheuse tendance à se mettre en retard. Ces personnes veulent que tout soit parfait, et s'attardent sur de petits détails. Mais comme il est impossible de tout contrôler, cela provoque des angoisses.

Robert, lui, a récemment trouvé une bonne idée pour contourner son souci de non-punctualité lors de soirées: «*Apporter un dessert au lieu d'une entrée. Sinon, quand j'arrive deux heures après tout le monde, j'ai l'air malin avec mes amuse-gueules!*»

* Prénoms d'emprunt

Le Temps

ÉDITORIAL

ÉTATS-UNIS

De l'heureuse influence de Bernie

Lundi prochain dans l'Iowa s'ouvre le long processus des caucus et des primaires qui débouchera en juin sur le choix des candidats démocrate et républicain à l'élection présidentielle de novembre. Dans une course guettée par l'ennui, aux antipodes du vacarme que fait Donald Trump, Hillary Clinton s'est beaucoup investie dans l'Iowa dans l'espoir de disqualifier le plus tôt possible la candidature de Bernie Sanders, son principal et pour ainsi dire seul rival. Sauf que, tout à coup, l'affaire n'est plus tout à fait dans le sac... De l'influence utile sur le parti de cet impénitent socialiste descendu du Vermont.

L'

Iowa, situé dans le Midwest, ne joue peut-être pas un rôle politique décisif, mais son importance est au moins symbolique en ce que le caucus électoral qui s'y tiendra lundi prochain amorce le processus compliqué et populaire par lequel chacun des partis choisit un candidat à la présidence. Qui a intérêt à partir du mauvais pied? La semaine suivante auront lieu les primaires du New Hampshire, un autre petit État, doté celui-là d'un électorat dont l'indépendance d'esprit est notoirement supérieure à la moyenne. Deux petits États autour desquels, donc, les commentateurs politiques de tout poil soulèveront assurément beaucoup de poussière de mots.

L'Iowa, lui, est muni d'un électorat (deux millions de personnes) particulièrement polarisé: les conservateurs y sont très conservateurs; et les «liberals» ont tendance à y être très libéraux. Pour ne pas dire carrément «socialistes», ce qui est singulier dans un pays où ce terme provoque des réactions négatives épidermiques chez une grande partie de l'opinion publique. Avec le résultat que Trump l'*outsider* s'y fait chauffer par encore plus à droite que lui, le sénateur texan Ted Cruz, préféré des influents électeurs évangéliques, et que Bernie Sanders, gauchiste bon teint, talonne dans les sondages M^{me} Clinton, plutôt gauchiste de salon, aussi proche finalement de Wall Street que le sont les bonzes du Parti républicain.



GUY
TAILLEFER

Arrêt sur image: à l'échelle nationale, M^{me} Clinton mène toujours largement devant M. Sanders (52% contre 37%, selon un sondage de l'Université Monmouth), encore que son avance a considérablement diminué dans toutes les catégories d'électeurs, sauf parmi les Noirs et les Latinos. Ce qui explique que, suivant les sondages recoupés par *The New York Times*, M. Sanders fasse statistiquement aussi bonne figure en Iowa et au New Hampshire, deux États du nord des États-Unis dont les populations sont très majoritairement blanches.

◆ ◆ ◆

Bernie Sanders contre Donald Trump à la présidentielle? Sait-on jamais. Qu'il en soit ainsi et cela ne ferait au fond qu'à nouveau éclairer la division par le milieu des voix de l'électorat américain, une division souvent masquée par le système électoral alambiqué qu'est celui des États-Unis. Reste qu'il demeure pour l'instant tout à fait chimérique que M. Sanders parvienne à décrocher l'investiture démocrate, alors qu'il devient apparemment possible, plus les jours passent, que M. Trump soit sacré l'été prochain candidat républicain. A tel point d'ailleurs que, selon un récent papier du *Washington Post*, l'establishment du GOP se résignerait lentement mais sûrement à l'idée — aussi démente qu'elle puisse paraître — que la popularité de M. Trump fait de lui le républicain le mieux placé pour accéder à la Maison-Blanche.

Si la vulgarité politique de M. Trump traduit, à faire peur, l'état d'esprit de l'électorat républicain, l'enthousiasme que suscite l'appel de M. Sanders à la «révolution politique» montre d'éloquente manière que le Parti démocrate y gagnerait à défendre de façon plus affirmée un programme de gauche.

A pourfendre l'injustice économique, à dénoncer un système électoral «corrompu» et un Congrès «contrôlé par l'argent»; à défendre des positions progressistes en matière d'immigration et de soins de santé, ce socialiste de la vieille école a le mérite de réussir à mobiliser la gauche et de lui donner de la crédibilité.

Avant d'être menotté par la majorité républicaine au Congrès, Barack Obama a bien déçu la gauche qui l'a élu en 2008. Souhaitons que M^{me} Clinton ne perde pas de vue les forces qui l'appuieront. Auquel cas M. Sanders aura rempli sa mission. Car c'est à elle qu'au final se rallieront les militants, par raisonnable pragmatisme.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints NELLIE BRIERE, PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

L'étai, conte pour notre temps

J'habite dans un étai, entre deux enclumes dont l'une s'appelle les Banques et l'autre les Clergés. Ces deux enclumes m'éduquent à leurs règles à coups de formules abscones, mathématiques et morales. Banques et Clergés ont en commun d'avoir une très haute opinion de la valeur de leur propre vertu, et je les entends souvent me répéter qu'il est dans mon intérêt de me soumettre à leur code de bonne conduite.

Cet étai a toujours existé et je voyais bien les enclumes à l'horizon, mais pendant 30-40 ans, on élisait des politiciens qui s'efforçaient de les tenir à distance. Mais depuis une quinzaine d'années, on dirait que les politiciens manquent de tonus et ont baissé les bras, si bien que les Banques et les Clergés se sont rapprochés, m'enserrant de plus près et me bouchant la vue.

On me dira que je suis quand même chanceux de vivre dans un étai, car je pourrais, comme la moitié de l'humanité, habiter une prison. Dans l'étai, je peux encore jouir d'une certaine mobilité. Je peux me tourner vers les ouvertures latérales pour respirer quand j'étouffe et regarder un petit coin de ciel pour me reposer de la grisaille.

Mais je me sens coincé quand même et je m'ennuie du temps où les Banques et les Clergés restaient à distance et s'occupaient de leurs petites affaires sans trop faire obstacle aux miennes. Il y avait plus de place

pour les désirs, la spontanéité et les élans de liberté. On pouvait se laisser aller un peu plus facilement, le regard s'ouvrait plus largement sur l'horizon. Je voyais même le fleuve Saint-Laurent scintiller au soleil, je voyais sa nature et non pas son actuel statut de simple véhicule à pétrole.

Je me payais même le luxe, avec des milliers d'autres, de défendre la culture comme moteur de civilisation et je croyais au sourire, au talent, à la démocratie et au bien commun. Il y avait de la place pour tous et pour chacun et il flottait dans l'air que je respirais une certaine idée de liberté tranquille, idée qui paraît bien lointaine aujourd'hui.

Gilbert Turp
Le 18 janvier 2016

Les lamentations d'un marchand d'art

Dans son édition du 20 janvier, *Le Devoir* nous annonçait la fermeture de la Galerie Donald Browne après dix ans d'existence («Le Belgo perd un autre espace», *Le Devoir* du 20 janvier). La perte d'un lieu de diffusion de l'art contemporain est toujours une triste nouvelle. Mais il y a la manière dont M. Browne l'a faite qui est encore plus déplorable, en accusant certains grands collectionneurs d'avoir boudé sa galerie. Les collectionneurs achètent selon leur goût esthétique, et je pourrais également reprocher à certains d'entre eux de ne pas porter attention à mes artistes ou de ne pas visiter

ma galerie. Mais je m'en garde, car je comprends leur réticence et elle est réciproque: je ne partage pas leurs choix. C'est ce qui fait la diversité et la vitalité d'un milieu artistique. Le métier que nous avons embrassé est difficile, particulièrement dans un petit marché comme le nôtre. Et ce n'est pas en jetant la pierre aux consommateurs d'art contemporain que Donald Browne soutiendra le travail de ses collègues qui persistent à exposer nos artistes malgré l'économie chancelante du pays.

Eric Devlin, directeur
d'une galerie d'art contemporain
Le 21 janvier 2016

La sympathie de Justin Trudeau est plurielle

Justin Trudeau apprend de ses erreurs. Lors de la tuerie de Paris, il avait offert «nos sympathies et nos condoléances». Son entourage lui a probablement fait remarquer qu'il n'était pas nécessaire d'utiliser les deux expressions. Malheureusement, il a retenu la mauvaise. Dans son communiqué diffusé à l'occasion du décès de René Angélil, il offre ses «sympathies les plus sincères». Justin Trudeau devrait pourtant savoir qu'à des gens qui ont perdu des êtres chers on offre ses condoléances et non ses sympathies si, évidemment, on tient à s'exprimer en français correct. On peut cependant assurer ces personnes de sa sympathie (au singulier).

Louis Dion
Le 15 janvier 2016

LIBRE OPINION

Le sabotage du BEI, fruit d'une symbiose police-PLQ?

JOCELYN CARON

Auteur de La police au Québec: soumise au pouvoir politique? (voir L'État du Québec 2012, Boréal)

Depuis quelques années, les Québécois se demandent si leurs services policiers sont soumis au pouvoir politique. Plusieurs épisodes où des enquêtes proches des élus auraient été avortées, mais aussi le fait que les politiciens provinciaux soient sortis quasi indemnes des travaux de la commission Charbonneau et des enquêtes de l'UPAC laissent à penser qu'il y a une complaisance des corps policiers à l'endroit des élus. Le rapport de la commission Charbonneau critique d'ailleurs directement le travail des policiers.

Les événements des dernières semaines nous poussent à croire que les relations entre le pouvoir politique libéral et les corps policiers sont, au Québec, symbiotiques. Nous avons récemment appris que l'ancien ministre libéral de la Sécurité publique Jacques Dupuis était devenu conseiller syndical auprès de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ). Dès que ses fonctions ont été connues du public, M. Dupuis a démissionné, soutenant que son mandat risquait de porter «préjudice» à sa «conjointe». Cette dernière est... l'attachée de presse de l'actuel ministre

Pierre Moreau. Tout cela d'ailleurs sans compter que, depuis 2014, un ancien policier — Robert Poëti — siège au Conseil des ministres.

Le Devoir révélait samedi que M. Moreau — avec l'aval du premier ministre — menait depuis sa nomination intérimaire au mois de novembre une véritable opération de sabotage du nouveau Bureau des enquêtes indépendantes (BEI). Le ministre bloque sciemment depuis deux mois les nominations des enquêteurs qui n'ont jamais travaillé au sein de la police. L'équipe d'enquêteurs est donc totalement composée d'actuels et anciens membres des corps policiers. On voudrait détruire le BEI que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Pourtant, le BEI — bien que honni des syndicats de policiers comme la FPMQ — constitue une avancée majeure qu'il faut soutenir.

Confiance ébranlée

Le public québécois a, au fil des ans, été choqué de constater que lorsque des policiers en fonction commettaient des gestes présumément répréhensibles, les enquêtes étaient confiées à d'autres corps de polices. Des policiers enquêtaient sur d'autres policiers. De manière non surprenante, il était très rare que des accusations soient portées: les policiers mis en cause, même dans des cas d'homicides par balle, étaient blanchis. La confiance du public à

l'égard de la police a été, à juste titre, régulièrement mise à mal. Face à cette situation, l'Assemblée nationale a décidé il y a trois ans de rejoindre le groupe des États s'étant dotés d'organismes visant à surveiller la police. Cette «police des polices» devait compter des civils en son sein, afin de mettre fin à la pratique de policiers qui enquêtent sur leurs camarades.

Strict minimum

On s'en doute, la naissance du BEI n'a pas été facile. Les corps policiers ont tout fait pour faire capoter le projet, en mettant notamment en cause la capacité des civils à mener des enquêtes. Malgré ces prévisibles réticences, l'Assemblée nationale a réussi à le créer. Cependant, celui-ci a été conçu de manière à n'avoir qu'une indépendance minimale. Si la loi prévoit que le directeur du BEI doit n'avoir jamais été un agent de la paix, elle précise que les nominations de l'équipe d'enquêteurs doivent favoriser «la parité entre les enquêteurs n'ayant jamais été agents de la paix et ceux qui l'ont déjà été». Ainsi, la loi prévoit que l'équipe du BEI devrait être à moitié composée d'anciens policiers: voilà une bien étrange conception de l'indépendance. Or, la présence de civils au sein des enquêtes concernant la police est une avancée qu'il faut saluer.

La fonction d'un organe comme le BEI est

double. Il s'agit d'abord de contrôler les seules organisations qui disposent de l'usage de la force dans leur fonction. L'État, par le truchement des corps policiers, possède le monopole de la «violence légitime»: toute forme de débordement doit donc être réprimée afin d'éviter que la police puisse croire qu'elle peut agir en toute impunité. Par son effectivité, le BEI participe donc à raffermir la confiance que les citoyens ont dans leurs institutions policières.

Ainsi, lorsque le ministre Moreau contourne la Loi sur la police afin de «paqueter» le BEI d'anciens policiers, il mine son indépendance et le BEI risque de devenir une fumisterie. Qu'il le veuille ou non, le ministre, par ses gestes, obéit à la volonté des corps policiers. Nous pouvons légitimement nous attendre à mieux d'un expert en droit administratif qui devrait connaître sur le bout des doigts l'importance des contre-poids institutionnels.

Mentionnons au passage que la non-nomination de personnes qui sont en processus de recrutement depuis le printemps dernier est indigne d'un État qui cherche à attirer des gens de qualité dans le service public. Dans ce contexte, il devient de plus en plus difficile pour le citoyen de ne pas penser que les élus libéraux et les corps policiers se grattent mutuellement le dos. Il y a donc lieu de parler de symbiose, au détriment total de l'intérêt général.

IDÉES

Cologne, et après ?

Ces agressions nous donnent une indication sur la vision islamique de la sexualité

LOUISE MAILLOUX

Féministe et militante laïque

Les crimes sexuels de masse dont des femmes européennes ont été victimes au Nouvel An soulèvent une question essentielle; si ces femmes avaient été voilées, auraient-elles été agressées par ces hommes arabes? Je pense que non.

Ces événements scandaleux illustrent à quel point le voile islamique est bien plus qu'un simple vêtement religieux ou culturel, comme le prétendent les militantes pro-voile, en ce qu'il participe d'une idéologie patriarcale et comporte une fonction sociale et politique que nous aurions tort d'ignorer.

Le voile fait de la femme un objet sexuel

Cacher ses cheveux, son cou, ses oreilles, ses bras et ses jambes, c'est reconnaître que la femme est un objet sexuel. C'est s'afficher ostensiblement comme une proie sexuelle au regard des hommes. C'est se définir comme objet du désir des hommes, tout en transformant ceux-ci en de vulgaires prédateurs. C'est reconnaître que le sexe n'appartient qu'aux hommes et que le désir sexuel ne se conjugue qu'au masculin. C'est témoigner publiquement de la négation de son propre désir dans ce qu'il a de plus sauvage et de plus intime. C'est consentir à son refoulement le plus violent, dont la version sublimée se drape dans la vertu, la respectabilité et la pudeur.

Cacher ainsi son corps, c'est accepter de n'être définie que par le regard des hommes. C'est se constituer en objet au lieu de se comporter en sujet libre et autonome. C'est se poser comme l'inessentiel, l'accessoire, le factice en face de l'essentiel masculin. Tout le contraire de la liberté. C'est d'ailleurs l'une des grandes leçons du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir. C'était en 1949...

Le voile islamique est un formidable pied de nez à toutes ces femmes qui se sont battues pour la reconnaissance de leur désir et de leur sexualité. Il représente la triste et silencieuse liquidation de plusieurs décennies de luttes féministes qui ont permis aux femmes d'aujourd'hui d'avoir droit au sexe.

Le voile comme prolongement de l'espace domestique

La femme, c'est le sexe, et le sexe, c'est le désordre. Très tôt, l'on apprend aux femmes que leur corps est une menace pour les hommes. Lorsque Khomeini prit le pouvoir en 1979 en Iran, il a d'abord exigé que les femmes soient voilées sur les lieux de travail, puis quelques mois plus tard, il a étendu l'obligation du port du voile à tout l'espace public.

Par le voile des femmes, Khomeini a chassé le sexe de l'espace public et aseptisé le regard, minimisant ainsi les occasions de séduction. Ce voile islamique avait pour fonction principale de prolonger l'espace domestique dans l'espace public et de confiner le sexe au mariage et à la famille. Il devenait ainsi le rempart contre la dislocation de la famille et la dépravation des mœurs, le socle sur lequel se fondera la morale islamique. Encore aujourd'hui dans nos démocraties occidentales, ce voile renvoie au sexe et à cette morale étriquée avec pour ambition de purifier l'espace public de tout ce qui n'est pas conforme à celle-ci. Pour ces femmes voilées que nous croisons dans la rue, liberté d'étudier, oui, liberté de travailler, oui, mais liberté sexuelle, non.

Le sujet est tabou, même dans l'islam; le Co-



Dans une gare d'Helsinki, en Finlande

ran interdit aux femmes musulmanes d'épouser un non-musulman sauf si l'époux se convertit à l'islam. Les codes de la famille marocain et

Cacher ainsi son corps, c'est accepter de n'être définie que par le regard des hommes; c'est se constituer en objet au lieu de se comporter en sujet libre et autonome

algérien reprennent d'ailleurs cet interdit. Sachant que l'enfant aura la religion du père, on comprend mieux pourquoi les femmes ne doivent épouser que des musulmans.

Cette limitation à leur liberté sexuelle et affective montre bien à quel point la sexualité des femmes demeure soumise aux exigences de la communauté pour être mise au service de l'Oumma. Le voile islamique n'est qu'un puissant révélateur de cette instrumentalisation de leur sexualité et d'une morale patriarcale et antiféministe qui refuse aux femmes le droit individuel à disposer de leur propre corps. Contrairement à ce que prétendent les pro-voile, celui-ci n'est pas un symbole d'émancipation, mais bien un prodigieux symbole d'aliénation.

Exit le féminisme, on naît femme

Par choix ou non, il n'y a que les femmes qui portent le voile. Naturaliser les différences entre les sexes et essentialiser les identités sexuées; voilà une des principales fonctions du voile islamique qui contribue à renforcer la thèse voulant que ce soit la nature qui détermine le destin des femmes. Parce que dans l'islam comme dans toutes les autres religions, on naît femme.

Du XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui, tout le féminisme s'est bâti sur une contestation radi-

cale de cette thèse voulant que la vie des femmes soit basée sur leur anatomie. C'était d'ailleurs la thèse centrale de Simone de Beauvoir dans *Le deuxième sexe*: «*On ne naît pas femme, on le devient.*»

Le féminin est bien davantage une construction sociale qu'un donné de la nature. Tout le contraire de ce qu'affirment les religions, qui n'ont jamais été un facteur d'émancipation pour les femmes. Et le voile islamique nous fait reculer de quelques siècles.

Cologne, et après ?

Quel rapport avec les événements de Cologne, me direz-vous? Ces agressions nous donnent une indication sur la vision islamique de la sexualité et sur le sens du port du voile. Porter et défendre le voile, c'est partager la même vision, la même idéologie que ces hommes arabes qui ont agressé des milliers de femmes non voilées. Le voile islamique n'est que l'autre face d'une même médaille.

Dans le but de mettre un terme à ces agressions, plusieurs pays européens ont mis sur pied des cours de relations hommes-femmes pour les migrants. Mais on ne peut pas éduquer ces hommes arabes d'un côté et laisser des éducatrices musulmanes en garderie et des enseignantes musulmanes dans nos écoles publiques porter un symbole sexiste. Est-ce ainsi que l'État québécois entend éduquer nos jeunes et protéger les droits des femmes? On devrait également interdire le port du voile pour les filles fréquentant l'école publique. Protéger les mineures et envoyer un message clair sur l'égalité des sexes.

Le Québec se met à l'index

JEAN-BENOÎT NADEAU



Cela fait 20 ans qu'on en rêve: la Francophonie créera son système d'indexation des articles scientifiques francophones — enfin! Mieux: ce projet, financé par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), sera québécois. Il s'agit d'un partenariat avec Érudit, la plateforme québécoise de revues scientifiques en ligne, et l'Observatoire des sciences et des technologies (OST) de l'UQAM, spécialisé dans la bibliométrie.

L'indexation scientifique, cela consiste à décrire qui cite qui, quoi, comment et combien de fois. Cette pratique est devenue LE critère pour établir le salaire des professeurs, des chercheurs, les budgets des centres de recherche et des universités.

Selon Vincent Larivière, directeur scientifique chez Érudit et directeur scientifique adjoint à l'OST, les bibliothèques universitaires paient jusqu'à 100 000 dollars par an pour s'abonner à un service d'indexation comme Web of Science, propriété du groupe Thomson Reuters. Pour le «Classement de Shanghai», qui évalue plus de 500 universités dans le monde, 20% de la note est attribuée au nombre d'articles publiés dans *Science* ou *Nature*.

L'indexation provient du droit coutumier anglais, qui est fondé sur la jurisprudence. Dès le XIX^e siècle, juges et avocats se sont organisés pour savoir exactement qui était cité par qui, et combien de fois. En 1945, l'ingénieur Vannevar Bush, un des pionniers d'Internet, s'en inspire pour formuler le concept de «mémoire scientifique collective». L'idée frappe un jeune linguiste, Eugene Garfield. Il créera, dès 1955, l'Institution pour l'information scientifique avant de lancer, en 1964, l'Index des citations en science couvrant 6500 publications. Garfield se révèle un brillant homme d'affaires et l'indexation devient vite une poule aux œufs d'or.

Fait peu connu: ce système se voulait multilingue, au départ, mais il a été rapidement dominé par l'anglais. Il existe d'autres systèmes rivaux. Le Néerlandais Scopus couvre 21 000 publications scientifiques! SciELO balaie l'ensemble de la sphère lusohispanique. Les Russes ont monté leur propre système. Les Chinois en ont plusieurs.

Les francophones sont les grands absents de cette sphère bibliométrique. Normalement, les Français auraient dû y parvenir, mais les guerres de clocher et les chasses gardées ont miné leurs tentatives.

Les Québécois à la tâche

«*Au Québec, toutes les conditions étaient réunies*», explique Stéphane Grivelet, coordonnateur pôle francophonie universitaire et langue française à l'AUF. «*Depuis 20 ans, Érudit rassemble presque toutes les publications scientifiques. Et l'OST a la maîtrise technique. Il n'en coûtera que 100 000 dollars et un an de travail pour monter le prototype.*»

«*Actuellement, la meilleure indexation en français vient de Google Scholar, mais les résultats sont loin d'être bons*», dit Vincent Larivière, qui cite le cas de son propre mémoire de maîtrise dont les auteurs seraient, selon Google Scholar, «*Vincent Larivière*», «*exigence partielle*», et «*de la matière en histoire*»!

Cet exemple par l'absurde résume les pièges d'une mauvaise indexation. Alors que le robot de Google Scholar y va à la louche, le bon algorithme devrait tenir compte des formats de citation de chaque publication. Certains vont nommer le titre, avant les auteurs; d'autres, le contraire. Dans certaines, l'auteur principal d'un texte apparaît en premier; ailleurs, il vient en dernier.

«*Après le développement du prototype québécois, le vrai défi sera d'étendre son adoption internationalement*», dit Tanja Niemann, directrice générale d'Érudit. «*Le fait d'être passés par l'AUF va nous aider à fédérer ce qui existe déjà.*»

Cette tentative francophone n'arrive-t-elle pas 25 ans trop tard? Les autres espaces linguistiques ont mis du temps à s'organiser — et même à comprendre quelle partie se jouait — tandis que les anglophones installaient une indécrochable aura de prestige autour de leur langue.

Vincent Larivière a mesuré des reculs sidérants dans l'usage du français dans la recherche, même en sciences humaines où la langue est pourtant quasi indissociable du sujet. En France, il y a 35 ans, 70% des articles scientifiques étaient écrits en français; c'est tombé à 20%. (L'allemand connaît exactement la même courbe.) Au Québec, le recul est moins brutal, parce qu'on partait de plus loin. L'anglais comptait pour 70% des articles scientifiques en 1980; c'est maintenant 90%.

Cela dit, il serait fou de ne pas essayer. Les Brésiliens, les Russes, les Chinois ont mis au point des systèmes qui fonctionnent et qui alimentent désormais les banques anglophones en contenu non anglophone.

Et puis, la francophonie scientifique a encore des forces vives: publier n'est que l'aspect le plus visible de la science, qui comprend aussi la recherche proprement dite, la vulgarisation, l'enseignement, les services rendus — des secteurs beaucoup plus fondamentaux où la langue française continue de peser.

AGRESSIONS SEXUELLES

Où sont les hommes ?

MARTINE B. CÔTÉ

Montréal

Après les agressions en série de Cologne, nombre de chroniqueurs ont décrié la supposée absence des féministes. «*Où sont les féministes ?*», scandaient-ils. Elles sont là, mais elles sont fatiguées, les féministes. Fatiguées d'être critiquées quand elles sont trop bruyantes; et de l'être aussi quand elles agissent sans chercher l'attention médiatique. Fatiguées de se faire dire qu'elles devraient absolument décrier l'origine des agresseurs de Cologne; mais de bien faire attention à ce qu'elles vont dire sur Monsieur Aubut...

Plusieurs féministes ont reçu les agressions de Cologne comme un uppercut au visage. Et on ne réagit pas à un uppercut comme à une giflette. Ça coupe le souffle. Les agressions de Cologne ont fait monter d'un cran le niveau de la lutte. Nous savons que toute notre vie, au-dessus de nos têtes, plane la menace d'une agression sexuelle, par un inconnu ou par un proche,

alors que nous sommes seules.

Mais voilà: nous faisons la découverte que nous pouvons désormais être victimes d'agressions alors que nous sommes en groupe; que des individus planifient de telles attaques contre les femmes dans une des rares situations où elles se sentent en sécurité, parce qu'elles sont en groupe. Permettez qu'on prenne le temps d'encaisser la nouvelle.

Le temps d'être un peu tristes

Nous devons rehausser, encore une fois, notre système d'alerte personnel. Cette maudite peur qui nous habite en permanence, qui se manifeste dans les rues sombres, les stationnements souterrains, va dorénavant se pointer même quand nous sommes en groupe. Non seulement nous sommes «agressables» pendant une grande partie de notre vie, mais nous le sommes maintenant dans un nombre de plus en plus grand d'occasions. Permettez qu'on prenne le temps d'être un peu tristes.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); INFORMATION GÉNÉRALE Isabelle Paré (chef de division), Lisa Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Bolsvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfalli et Karl Rettoni-Panzelli (reporters); INFORMATION POLITIQUE Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Grino et Robert Dutsiac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); INFORMATION CULTURELLE Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); INFORMATION ÉCONOMIQUE : Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); INFORMATION INTERNATIONALE : Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); SECTION ART DE VIVRE : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); ÉQUIPE INTERNET : Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillou, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); CORRECTION : Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; SOUTIEN À LA RÉDACTION : Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Mélanie Simard (adjointe par intérim), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elilmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebat (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

ACTUALITÉS



Les installations de Suncor près de Fort McMurray, en Alberta

SUNCOR

SUITE DE LA PAGE 1

L'attribution de cette «aide financière» vise à «soutenir des mesures en efficacité énergétique dans plusieurs entreprises de la région», y précise-t-on. «L'efficacité énergétique constitue un moyen à privilégier pour favoriser le développement durable de notre économie. On constate que les entreprises québécoises sont de plus en plus soucieuses de faire de bons choix, soit des choix environnementaux responsables. C'est pourquoi notre gouvernement continuera d'affirmer son leadership en offrant aux gens d'affaires le soutien nécessaire à la mise en place de mesures d'efficacité énergétique permettant la réduction des gaz à effet de serre», y affirme d'ailleurs le ministre Arcand.

Le programme EcoPerformance, géré par le ministère de Pierre Arcand, a trois objectifs précis, dont la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la réduction de «la consommation de combustibles fossiles». L'enveloppe réservée par le gouvernement sert notamment à répondre à des demandes de financement présentées par des entreprises pour des projets ou des mesures «liés à la consommation et à la production d'énergie, de même qu'à l'amélioration des procédés».

Des milliards de revenus

C'est donc en vertu des lignes directrices de ce programme financé dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques que Suncor a obtenu 1,7 million de dollars de fonds publics. Le communiqué ne précise pas à quoi doit servir cette subvention à la pétrolière, qui détient au Québec la raffinerie

1,9 milliard

Revenus d'exploitation de Suncor au troisième trimestre de 2015

de l'île de Montréal et le réseau de stations-service Pétro-Canada.

Chose certaine, le gouvernement de Philippe Couillard se trouve à financer un important exploitant des sables bitumineux albertains. Selon les résultats de Suncor pour le troisième trimestre de 2015, l'entreprise a produit chaque jour 430 300 barils de ce pétrole, soit environ 36 millions de barils sur trois mois.

Si l'on ajoute à cela les autres sites d'extraction de la multinationale des énergies fossiles, le total quotidien s'élève à 566 100 barils. Selon le président et chef de la direction de Suncor, Steve Williams, il s'agissait d'un «excellent trimestre», au cours duquel les revenus d'exploitation ont atteint 1,9 milliard de dollars. Plus globalement, selon le classement «Global 500» des plus grandes entreprises de la planète publié en 2015 par le magazine *Forbes*, Suncor se classait en 317^e position, avec des revenus de 36,6 milliards de dollars.

Énergie Est

La pétrolière albertaine vise d'ailleurs la croissance. Elle participe ainsi au développement de projets d'exploitation des sables bitumineux, dont le projet Fort Hills, évalué à 13,5 milliards de dollars. Ce site pourrait produire plus de trois milliards de barils au cours des prochaines décennies. Suncor s'est également entendue récemment avec un autre important exploitant des

sables bitumineux, Canadian Oil Sands, dans le cadre d'une offre de prise de contrôle évaluée à 6,6 milliards de dollars.

Steve Williams, qui est inscrit comme lobbyiste au registre québécois, a par ailleurs fait la promotion du projet de pipeline Énergie Est. Il faut dire que ce pipeline pourrait permettre d'approvisionner en partie la raffinerie mont-réalaïse de Suncor, où des investissements ont été annoncés en 2013 dans le but de permettre le raffinage du pétrole de l'Ouest. Fait à noter, cette portion secondaire du pipeline de Trans-Canada devra impérativement traverser le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, qui s'oppose catégoriquement au projet.

Les 18 lobbyistes de Suncor inscrits au registre ont aussi un mandat lié à la promotion du projet d'inversion du flux de pétrole du pipeline 9B d'Enbridge, qui est déjà en vigueur. Ce pipeline alimente la raffinerie de Montréal. C'est aussi Suncor qui a mis en avant le projet de transport par train de pétrole brut jusqu'aux installations portuaires Kildair, à Sorel-Tracy, dans le but de l'exporter par bateaux.

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement Couillard finance une entreprise liée à l'expansion de l'industrie des énergies fossiles, dans le cadre du programme EcoPerformance. En juillet 2015, Québec avait accordé une subvention de près de 350 000\$ à l'entreprise Canadoil Forge, qui fabrique des portions de pipelines pour TransCanada et dont les dirigeants font la promotion du projet Énergie Est.

Une autre subvention de 2,2 millions de dollars a été offerte à Alcoa, troisième producteur d'aluminium de la planète, pour son usine de Deschambault.

Le Devoir

NUMÉRIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

des espaces de socialisation, et qui, en stimulant le partage et la réaction instantanée pour définir avec plus de précision le profil d'un consommateur, ses intérêts et sa communauté, «favorisent l'investive, la confrontation, les échanges fondés sur l'émotion plus que sur la raison».

«Ce n'est pas représentatif de ce que pensent vraiment les citoyens, parce que c'est une communication uniquement dans l'émotionnel induite par des gens qui réagissent à chaud. Ça donne un biais à la réflexion», ajoute Armel Le Coz, qui a lancé l'an dernier Territoires hautement citoyens, un projet appelant à une «transition démocratique», dit-il, en «inversant la pyramide de pouvoir dans les collectivités locales», afin d'y faire plus de place au citoyen.

Normaliser l'exception

«La démocratie représentative est arrivée au bout de son modèle, résume le trentenaire qui a étudié le design à l'Université de Montréal en 2007, avant de repartir en France lancer son collectif, auquel participent plusieurs organismes de la francophonie, dont quelques-uns du Québec. Dans l'intérêt général, nous devons faire muer cette démocratie vers un État plus ouvert et plus participatif, avec plus de collaboration entre le peuple et ses représentants. Et pour cela, il faut former le citoyen pour que cet engagement ne soit plus une exception, le fait d'une poignée de conscientisés, mais devienne une norme, une règle fondamentale.»

«Quand l'espace de discussion est imaginé pour favoriser la collaboration, l'investive n'apparaît pas»

Les univers numériques peuvent y contribuer, mais en partie, estime M. Le Coz. Comment? Avec l'ouverture d'espaces favorisant la co-écriture par les internautes de projets de loi, comme le propose actuellement le site Parlement et citoyens en France. Elus et citoyens s'y retrouvent dans un processus de «mobilisation de l'intelligence collective de manière ouverte» pour légiférer sur la «reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages» ou pour réfléchir ensemble sur «comment rendre la prison utile?». Entre autres sujets.

Ailleurs, c'est laprimaire.org qui propose, lui, l'organisation de primaires ouvertes afin de faire émerger des candidats, à la tête de partis politiques, issus de mouvements citoyens plutôt que des grenouillages à l'intérieur de ces mêmes partis. «Cela répond à un besoin des électeurs qui ne veulent plus se prononcer sur l'intérêt commun une fois tous les cinq ans et se plaindre le reste du temps», dit M. Le Coz.

Entre 2014 et 2015, il a d'ailleurs sillonné les routes de France pour partir à leur rencontre, mais également visiter les villes où la démocratie participative est désormais une composante du vivre-ensemble. «Le citoyen a été formé pour être un consommateur, y compris face à la politique, et ce rôle, qui rend la démocratie dysfonctionnelle aujourd'hui, il ne le veut plus. Il veut avoir son mot à dire», et commence à réclamer de pouvoir le faire, loin des coups de sang habituels du Web 2.0, avec retenue et intelligence, à condition qu'on lui offre les espaces qu'il faut pour le faire.

Zéro troll

«Sur Parlement et citoyens, on a des milliers de contributions, et zéro troll [ces internautes souvent aigris qui pourrissent le débat public avec leurs attaques de messages plutôt que des discussions sur le message], dit M. Le Coz. Quand l'espace de discussion est imaginé pour favoriser la collaboration, l'investive n'apparaît pas. Il y a plus de rationalité, moins de biais.» Il ajoute: «Il faut favoriser ces espaces d'autoorganisation, de cocréation tournés vers le bien collectif et l'intérêt commun pour qu'au final la démocratie en sorte gagnante.»

Là où la démocratie représentative place le citoyen en attente d'une décision, après un choix de candidat s'apparentant de plus en plus, en raison du marketing politique, au choix d'une saveur de pizza au rayon des surgelés, croit-il, la démocratie participative convoque aujourd'hui des changements induits par les citoyens eux-mêmes, dans une sorte de renaissance de la démocratie sur le point de nous faire sortir du Moyen Âge démocratique dans lequel nous serions en train de nous enliser, estime Armel Le Coz. «Et ce sont les Lumières du numérique qui vont permettre cette transition», conclut-il avec conviction.

Le Devoir

Armel Le Coz en cinq dates:

- 1985 Naissance à Dourdan, en France
- 2007 Étude le design à l'Université de Montréal
- 2012 Lancement du collectif Démocratie ouverte
- 2013 Début d'un tour de France des villes ouvertes
- 2015 Lancement de Territoires hautement citoyens

PARI

SUITE DE LA PAGE 1

Dodds, lui-même américain, croit qu'il est tout naturel que Loto-Québec se tourne vers la politique des États-Unis, compte tenu de la fascination que celle-ci exerce au Canada. «Il y a cette perception dans l'électorat québécois et canadien, parfois à tort à mon avis, que la politique américaine est plus intéressante que celle d'ici. Et c'est impossible de le nier, elle prend actuellement des allures de cirque avec la candidature de Donald Trump, qui est une célébrité et qui amène avec lui cet aspect "spectacle". Ce sera très excitant pour les gens qui vont parier, probablement plus que pour certains sports», dit-il. «Je vais certainement y jouer.»

De 1\$ à 100\$ par question

Loto-Québec emboîte ainsi le pas à d'autres sociétés de loteries et de jeux provinciales ou régionales, telles que Loto Atlantique et la BCLC, en Colombie-Britannique, qui ont toutes les deux mis sur pied, au cours des dernières années, des paris consacrés à la politique américaine ou étrangère. BCLC offre aussi la possibilité de parier sur le nom du prochain monarque britannique, celui de la future épouse du prince Harry, l'identité de la prochaine rédactrice en chef du magazine *Vogue* et... l'existence de vie extraterrestre.

Sur le site Mise-o-jeu de Loto-Québec (ou chez un détaillant), les parieurs seront appelés à répondre à quatre questions visant à déterminer qui remportera les courses à l'investiture des



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

partis démocrate et républicain, le parti qui l'emportera en novembre et le nom du nouveau président américain. Les parieurs pourront jouer de 1\$ à 100\$ par question, et l'argent remporté variera en fonction de la «cote» rattachée à chacun des choix possibles. «Quelqu'un qui miserait 100\$ sur le Parti démocrate remporterait 155\$ si la cote est de 1,55», dans l'éventualité d'une victoire démocrate, expose M. Lavoie. Le taux de retour varie entre 70% et 90%, selon la question.

Plusieurs opérateurs privés offrent déjà ce genre de paris en ligne, bien que le site de Loto-Québec soit le seul site où il est «légal» pour les Québécois de jouer.

Des paris épineux

Titulaire de la Chaire de recherche sur l'étude du jeu, la professeure Sylvia Kairouz rappelle que les paris politiques existent depuis

plus d'un siècle. Ceux-ci avaient même une certaine «utilité sociale», puisque la tendance observée dans le cadre de ces paris permettait de mesurer les préférences de l'électorat, des décennies avant l'apparition de sondages scientifiques. Les paris politiques ont depuis perdu cette «utilité», croit-elle.

«Il faut aussi se demander si on est en train de récupérer un marché qui existe déjà auprès de ces opérateurs privés, ou si on n'est pas plutôt en train de créer une nouvelle offre, afin d'inciter la population à jouer, à parier plus. Plus on va s'approcher des élections, plus les gens vont la suivre, s'y intéresser», note l'experte.

Bien qu'elle instrumentalise un acte démocratique pour en faire l'objet d'un jeu, cette première immixtion du côté du pari politique présente toutefois l'avantage de ne pas toucher directement à la démocratie canadienne, juge M^{me} Kairouz.

Loto-Québec se dit d'ailleurs bien consciente de cet aspect épineux. «On n'exclut pas de [lancer un pari sur la politique fédérale canadienne] un jour, mais évidemment, on est ici dans un contexte où la politique américaine ne nous concerne pas directement [...] Si on était en politique canadienne ou même québécoise, comme société d'État, ça deviendrait délicat. Nous n'avons pas l'intention de nous embarquer là-dedans pour l'instant.»

«Tous nos parieurs ne sont évidemment pas des amateurs de galas de remise de prix ou encore de politique américaine, mais nous offrons ce type de questions parce qu'elles savent plaire à une clientèle précise», conclut M. Lavoie.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur ledevoir.com

sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Janvier de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.